

s'était emparée de l'autorité suprême, et que le sceptre des papes était tombé en quenouille. Singulière justification, qui n'est nullement propre à relever le trône de l'Apôtre aux yeux des fidèles.

Du reste, ce qui se passait en Italie à cette époque n'était ni plus étrange ni plus scandaleux que les infamies qui avaient lieu dans les autres pays. Partout régnaient les mêmes désordres, la même anarchie, dans l'Église et dans l'État; la féodalité s'élevait menaçante pour les rois et pour les peuples; les seigneurs se déclaraient indépendants, et s'associaient aux évêques pour secouer le joug des suzerains et pour soumettre les provinces; l'hérésie, l'impiété, les débauches, les empoisonnements, le vol, l'incendie et le meurtre, se traînaient à leur suite, et couvraient l'Europe de désastres depuis le Bosphore jusqu'à la Baltique et depuis l'extrémité du Portugal jusqu'aux monts Ourals.

Il ne faut donc pas s'étonner, au milieu des bouleversements effroyables qui agitaient tous les royaumes, de voir des courtisanes commander dans Rome, remplir le rôle du Saint-Esprit, disposer du saint-siège à leur gré, et y placer les fruits de leurs adultères et de leurs incestes.

Jean XI, énervé par les excès de table et par la débauche, vécut dans la débilité jusqu'en 936, où la mort vint terminer la dure captivité que son frère lui avait imposée. Depuis longtemps ce pontife dégradé ne sortait de sa prison qu'entouré des satellites d'Albéric, et seulement pour célébrer le service divin dans les grandes solennités.

LEON VII,

131^e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,
empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER,
roi de France.

Élection de Léon. — L'abbé Odon à Rome. — Lettre du pape aux prélats de Bavière. — Mariage des prêtres. — Mort de Léon.

Léon VII fut consacré pape en 936; les historiens le représentent comme un serviteur de Dieu qui, bien loin de rechercher les dignités, fut élevé au pontificat malgré lui.

Après son ordination, il continua de vivre avec une grande sagesse; affable, zélé, agréable dans ses discours, sa piété fut toujours exemplaire, et il s'appliqua sans relâche aux méditations des choses célestes. Tel est le portrait que nous en a laissé son contemporain Frodoart; néanmoins, nous devons mettre en doute l'exactitude de l'écrivain, qui nous dit avoir mangé et conversé souvent avec le saint-père.

Albéric était toujours le maître dans Rome, et repoussait les propositions de Hugues, qui demandait à rentrer dans sa principauté. Le pape, voulant réconcilier ces deux princes, fit venir en Italie Odon, abbé de Cluny, qui autrefois avait joui d'un grand crédit auprès du roi; ce pieux abbé parvint en effet à rétablir la paix entre les deux monarques; et le roi Hugues consentit à donner sa fille en mariage au patrice Albéric, en signe de pardon.

Pendant son séjour à Rome, l'abbé de Cluny montra une humilité vraiment chrétienne et une charité inépuisable : le clergé, touché de sa fervente et sincère piété, le supplia de rétablir le monastère de Saint-Paul, avec la sévérité de la règle primitive. Ce cloître devint ensuite sa demeure.

Albéric avait conçu pour Odon un respect si profond, une admiration si vive, qu'un jour le saint abbé ayant été rudement poussé par un paysan qui ne le connaissait point, le prince condamna le coupable à perdre les deux mains, et la sentence fut exécutée à l'instant même par le bourreau.

Vers cette époque, Gérard, archevêque de Lorc, dont le siège fut transféré plus tard à Juvave ou Salsbourg, vint consulter Léon VII sur plusieurs abus qui régnaient en Bavière et dans les provinces voisines ; il raconte qu'il quitta Rome, édifié par la conduite du chef de l'Église. Le saint-père lui remit une lettre qui était adressée aux rois, aux ducs, aux prélats de Juvave, de Ratisbonne, de Frisingue et de Sebone ou Siben, dont le siège fut depuis établi à Brixen. Léon répondait à toutes les demandes que Gérard lui avait adressées au nom du clergé et des grands de ces contrées.

Nous rapportons quelques passages des lettres des prélats et du pontife : « Fallait-il mettre sous le poids d'une pénitence ceux qui avaient frappé de mort les devins, les chanteuses, les sorciers ou tout autre fauteur de maléfices? » écrivaient les Bavarois.

La sagesse pontificale résolvait ainsi cette difficulté : « Quoique l'ancienne loi demande la vie des coupables adonnés aux pratiques abominables de la magie, le jugement ecclésiastique la leur conserve pour faire pénitence. Néan-

» moins, si ces pécheurs endurcis refusent de se soumettre
» aux saints canons, ils deviennent sujets aux lois humaines,
» qui ne sauraient être exécutées trop rigoureusement contre
» eux. »

Devait-on dire « Dominus vobiscum, ou Pax vobis? » A cette question, Léon avait fait cette réponse ambiguë : « Il faut suivre l'usage de l'Église romaine, qui emploie « Pax vobis » les dimanches et les fêtes, excepté aux temps de jeûne, et « Dominus vobiscum » aux jours ordinaires. »

Léon défendit de prononcer l'Oraison dominicale pour la bénédiction qui précède le repas; cette prière, d'après lui, devait être réservée pour le sacrifice divin. Il s'élevait avec force contre le mariage des prêtres : « L'archevêque Gérard, dit-il, nous a rapporté un désordre déplorable ! Les prêtres se marient publiquement, et veulent encore que leurs enfants soient promus aux ordres sacrés ! Vous verrez combien ces unions sont blâmées par le concile de Nicée, qui défend aux ecclésiastiques de loger même avec des femmes, quel que soit leur âge : celui de Néocésarée ordonne même aux prélats de déposer les clercs qui se sont mariés. Nous voulons que ces décrets soient exécutés avec la dernière rigueur ; cependant les enfants ne porteront point l'iniquité de leurs pères.

» Les chorévêques ne pourront point consacrer les temples, ni ordonner les prêtres, ni donner la confirmation.

» Nous défendons encore aux fidèles d'épouser leur marraine ou leur filleule ; et ceux qui étant parents au troisième ou au quatrième degré se sont unis sans connaître leur parenté, doivent être soumis à la pénitence. »

A la fin de sa lettre, le pontife ordonnait au clergé d'obéir à Gérard comme à son vicaire, et il commandait à Éberhard, duc de Bavière, de lui prêter main-forte si les peuples refusaient de se soumettre à son autorité.

Pendant cette dernière année, les Arabes, qui s'étaient établis en Lombardie, cherchèrent à pousser leurs conquêtes; ils vinrent mettre le siège devant Gênes, l'emportèrent d'assaut, massacrèrent tous les habitants, excepté les femmes et les enfants, qu'ils réduisirent en esclavage, et enlevèrent des basiliques les richesses que la superstition des peuples y avait accumulées. De Gênes ils poussèrent jusqu'à la ville d'Againe, qu'ils brûlèrent, ainsi que le fameux monastère de Saint-Maurice; puis ils se rendirent maîtres des routes qui conduisaient à Rome, et attaquèrent les caravanes de pèlerins qui venaient faire leurs dévotions aux tombeaux des Apôtres.

Léon voyant diminuer les revenus du saint-siège par suite de la tactique des Arabes, se décida à entrer en arrangement avec eux, et leur envoya des prêtres habiles qui firent comprendre aux infidèles qu'il était de leur intérêt de laisser venir au tombeau de saint Pierre les fanatiques qui accouraient à Rome, et de les astreindre seulement à payer un droit de passage.

Le règne de Léon VII a été très-stérile en événements, puisque les historiens ont gardé un profond silence sur les actions de ce pape. Il mourut en 939, après un pontificat de trois années et quelques mois; il fut enterré à Saint-Pierre.

ÉTIENNE IX,

132^e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,
empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER,
roi de France.

Election d'Étienne. — Les Romains mutilent le pontife. — Hugues, archevêque de Reims. — Nouveau voyage de saint Odon à Rome. — Mort d'Étienne IX.

On rapporte à l'année 940 l'exaltation d'Étienne IX, Allemand de nation : il fut élevé sur le saint-siège par le crédit du roi Hugues et par la faction qui était dévouée à l'empereur Othon. Mais cette élection ayant été faite sans la permission du prince Albéric, fils incestueux de l'impudique Marozie, celui-ci souleva les Romains contre le saint-père; et à la suite d'une émeute, le peuple envahit le palais patriarcal, arracha le pontife de son trône; et des soldats lui tailladèrent le visage avec tant de barbarie, que depuis cette mutilation l'infortuné n'osa plus paraître en public, même pour les cérémonies les plus solennelles.

Quelques années après, l'archevêque de Reims, Artaud, ayant été déposé par un concile tenu à Soissons, Hugues, fils du comte Herbert, fut ordonné à sa place. Dès que ce dernier fut intronisé, il envoya des députés au pape pour lui demander le pallium; ses ambassadeurs revinrent avec l'autorisation du saint-père, mais accompagnés par un prélat

nommé Damase, qui était chargé de remettre des lettres destinées aux seigneurs de France et de Bourgogne, pour les forcer à reconnaître l'autorité du roi Louis.

Étienne les menaçait des foudres ecclésiastiques s'ils n'obéissaient pas à ses ordres avant le temps de Noël, et s'ils continuaient la guerre.

Alors les chefs du clergé de Reims supplièrent le comte Herbert d'intercéder auprès du comte Hugues, pour qu'il consentît à un traité d'alliance avec Louis, afin qu'ils fussent garantis eux-mêmes de l'excommunication dont ils étaient menacés.

La même année 942, saint Odon vint à Rome pour la troisième fois, afin d'établir les bases d'une paix durable entre Hugues et son gendre le patrice Albéric, dont l'ambition excitait sans cesse de nouvelles guerres qui ensanglantaient l'Italie. L'abbé de Cluny se chargea aussi de la réforme du monastère de Saint-Élie, à Supperton, près de Népi, où il plaça pour abbé un de ses disciples appelé Théodart.

Après un pontificat de trois ans et quatre mois, Étienne mourut en 945, sans avoir rien fait de remarquable.

MARTIN III,

133^e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,
empereur d'Orient.

LOUIS D'OUTRE-MER,
roi de France.

Election de Martin. — Dévotion du pontife. — Réflexions sur les papes. — Obscurités de l'histoire sur le règne de Martin. — Ses démêlés avec Sicon, évêque de Capoue. — Mort du pape.

Quelques jours après la mort d'Étienne IX, le patrice Albéric fit élire un pape que les historiens appellent Marin II ou Martin III.

On rapporte que pendant trois années et demie de pontificat Martin ne s'appliqua qu'aux devoirs de la religion et aux pratiques monacales; aussi les prêtres de Rome montrèrent-ils un grand mépris pour ce pontife; ils disaient de lui: « Que la chrétienté n'avait que faire d'un semblable » pape; qu'ils trouvaient mieux leur compte dans le règne » d'un homme qui entendait l'art d'agrandir les possessions » du saint-siège et de faire affluer les offrandes des peuples » dans son épargne. »

D'après ce raisonnement, il s'ensuivrait que la grandeur et la majesté de l'Église demandent un chef qui possède non pas les vertus d'un apôtre, mais les talents d'un habile diplomate. Le clergé veut un pontife qui ait le courage de se damner pour le bien et l'agrandissement de ses états; il exige

que les papes se dévouent pour la république chrétienne, comme Curtius et Décius s'étaient dévoués pour la république païenne.

Martin III, scrupuleux et bigot, laissa dépérir le temporel, qui était indispensable pour le maintien du spirituel; aussi est-il passé à la postérité avec la réputation d'un mauvais pape.

Cependant Martin accorda de grands privilèges à plusieurs diocèses; et l'on assure qu'il écrivit une lettre fort remarquable à Sicon, évêque de Capoue, homme ignorant, prêtre impudique et débauché; le saint-père reprochait vivement au prélat d'avoir donné en fief à son diacre une église que ses prédécesseurs avaient accordée aux moines bénédictins pour établir un monastère; il lui ordonnait impérieusement de transformer sans délai cette basilique et ses dépendances en un couvent qui serait déclaré indépendant de la juridiction du siège de Capoue, et resterait sous la direction des religieux de Saint-Benoît. Il lui défendait également de conserver aucune relation avec le jeune diacre, qui passait pour son mignon, sous peine d'être déposé et excommunié.

Martin III mourut l'année 946.

AGAPET II,

CONSTANTIN
PORPHYROGÉNÈTE,
empereur d'Orient.

134^e PAPE.

LOUIS D'OUTRE-MER,
LOTHAIRE,
rois de France.

Intronisation d'Agapet. — Ignorance profonde des pontifes de Rome.
— Politique du patrice Albéric dans l'élection des papes. — Concile d'Ingelheim. — Querelle scandaleuse entre deux archevêques.
— Agapet appelle Othon en Italie. — Mort du pape.

Agapet II était Romain de naissance; il fut élu, comme son prédécesseur, par la faction d'Albéric. Cet ambitieux patrice désirant conserver son crédit et maintenir sa tyrannie dans Rome, ne voulait élever sur le saint-siège que des pontifes faibles, ignorants et incapables de gouverner les affaires temporelles; il se trompa néanmoins sur le nouveau chef de l'Église qu'il fit introniser en 946.

La division entre les principaux seigneurs d'Italie était à son comble; et l'autorité du roi Hugues avait beaucoup diminué depuis que le grand Othon et Herman, duc de Souabe, avaient envoyé des secours à Bérenger pour rétablir sa puissance dans la péninsule romaine. Agapet entreprit néanmoins de réconcilier le patrice Albéric et le roi Hugues, sans prévoir quelle serait l'issue de ses négociations.

La première action du pape fut d'établir artificieusement la domination spirituelle sur les Églises de l'empire: dans ce but, il envoya au prince Othon le légat Marin, évêque de